

FORMULAIRE LOCATION
MAISON DES FETES FAMILIALES
REMISE AUX FRAISES - COURS DE L'ARCHE GUÉDON - 77186 NOISIEL
Particuliers, associations et entreprises

140 personnes maximum

(A renvoyer dans les 10 jours suivant la pré-réservation pour validation de la demande)

Nom du locataire :

Particulier noisiélien (608 €) Particulier extérieur (821 €) Association Entreprise

Adresse :

Téléphone : Mail :

Date de la manifestation :

Particulier : samedi ou veille de jour férié de 9h à 2h du matin ; dimanche de 9h à 22h

Association ou entreprise : du lundi au jeudi de 9h à 20h

Type de manifestation :

Familiale : anniversaire, mariage, baptême, cousinade, fête de diplôme, fête de départ en voyage, en retraite... Associative ou professionnelle : réunion, repas, formation, atelier...

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie de la carte d'identité du locataire
 - Photocopie du justificatif de domicile du locataire (quittance de loyer, facture E.D.F, Avis d'imposition,...) ou de la personne hébergée (facture de téléphone, les attestations d'hébergement sur l'honneur ne sont pas acceptées) ou de l'association
 - L'attestation d'extension d'assurance responsabilité Civile « pour l'organisation d'une fête familiale » avec mention du lieu de la salle et du jour de la location.
 - Photocopie du Livret de Famille (si la manifestation concerne l'enfant)
 - Justificatif de l'événement : faire part, attestation sur l'honneur, billet d'avion,...
 - Statuts de l'association (pour les associations)
- Un chèque de caution (400€) au nom du locataire uniquement sera demandé lors du dernier paiement.**

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement intérieur de la Maison des fêtes familiales et m'engage à le respecter et à le faire respecter.

Fait à, le
Signature :

Le présent formulaire est à renvoyer signé à regies-centralisees@mairie-noisiel.fr ou à
Hôtel de ville - Régies Centralisées
Place Emile-Menier BP35 - 77426 Marne-la-Vallée cedex 02

La réservation ne sera validée qu'à réception d'un courrier d'autorisation de location signée par le maire ou son adjoint.

La régie centralisée se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au
01 60 37 74 22 ou sur regies-centralisees@mairie-noisiel.fr

